



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le vendredi 23 décembre 2016

Modification des horaires d'ouverture du bureau des usagers de la route Préfecture de Cergy et sous-préfecture de Sarcelles

A partir du 2 janvier 2017, les horaires du bureau des usagers de la route (permis de conduire et immatriculation des véhicules) seront les suivantes :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h
- mercredi : fermeture toute la journée

Afin de limiter vos déplacements en préfecture, consultez la liste des démarches que vous pouvez faire par voie de téléprocédure ou par voie postale sur: <http://val-doise.gouv.fr/Demarches-administratives/Demarches-a-distance>

Les horaires d'ouverture de la sous-préfecture d'Argenteuil n'évoluent pas.

